

FORMATION

C I D E F E

Politiques de solidarité : où en sommes-nous ?

Depuis de nombreuses années, la précarité s'est installée dans notre société, sans que les pouvoirs publics n'aient pris de mesures probantes pour l'éliminer.

Non seulement les politiques sociales conduites par les gouvernements successifs ne l'ont pas endiguée, mais plus encore, la pauvreté et les inégalités s'accroissent.

Alors même que nombre de dispositifs semblent fragiliser dangereusement le principe de solidarité nationale, sous fond de culpabilisation des femmes et des hommes concernées et de relégation au statut d'assisté. .

Objectifs :

- Appréhender les réalités de la situation sociale actuelle
- Comprendre la logique globale des dispositifs en vigueur et de ceux annoncés.. .
- Envisager des actions locales concrètes à partir des expériences et initiatives diverses existantes.

Intervenants :

Gilles Saint-Gal, vice président du conseil départemental du Val de Marne (94)

Jérôme Vignon, président de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion

Henriette Steinberg, Secrétaire générale du Conseil d'administration du Secours populaire français

Antoine Dulin, vice président du CESE et co-président d'un des groupes de travail

Cette session aura lieu le :

Mercredi 12 décembre 2018
de 09h00 à 17h00
CIDFE

Cette formation inclut un repas pris en commun

Bulletin d'inscription

Session suivie Date

Nom Prénom

Mandat exercé par l'élu(e)

Autre public, fonction exercée

Adresse personnelle

..... e-mail

Adresse de la collectivité, du syndicat ou de l'association à facturer :

.....

.....

Bénéficiaire d'une convention oui non

Prix payé

À découper et à retourner au Cidefe à l'adresse ci-contre

Cachet de la collectivité
du syndicat ou de l'association

**CENTRE D'INFORMATION,
DE DOCUMENTATION,
D'ÉTUDE ET
DE FORMATION DES ÉLUS**

10, rue Parmentier - 93189 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 51 78 78 - Fax : 01 48 51 64 70
www.elunet.org

ORGANISME AGRÉÉ PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL
DU 1^{er} JUILLET 1994 POUR LA FORMATION DES ÉLUS